

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL  
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
SEANCE DU 23 JUILLET 2020**

**Délibération n° :**

DL 29/2020

**Objet :**

Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse

**DATE DE  
CONVOCATION**

Le 16/07/2020

EN EXERCICE : 42  
PRESENTS : 41  
VOTANTS : 41

L'an deux mil vingt,

Le jeudi 23 juillet 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse.

- M. AMBROISE (titulaire - CPS)
- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- M. DOBIGNY (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CCHVC)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HAMON (titulaire - CPS)
- Mme HERY (titulaire - CCHVC)
- M. LABOMME (suppléant - CPS)
- M. LECLERC (titulaire - CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. MUSY (suppléant - CPS)
- M. PANDZOU (titulaire - CPS)
- Mme PERIS (titulaire - CCHVC)
- M. PREVOST (suppléant - CPS)
- M. PROUST (titulaire - CPS)
- M. RAVEL (suppléant - CPS)
- M. SAUSSOL (titulaire - CPS)
- M. TRAMONI (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- M. XAVIER (suppléant - CPS)

**Avaient donné pouvoir :**

Mme BERT (titulaire - CPS) excusée à M. FONTENAILLE (titulaire CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) excusé à M. VIGIER (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) excusé à M. SAUSSOL (titulaire - CPS)

**Absents excusés :**

Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) représenté par M. PREVOST (suppléant - CPS) ; M. DELAGNEAU (titulaire - CPS) excusé à M. XAVIER (titulaire - CPS) ; M. DUMAS (titulaire - CPS) représenté par M. MUSY (suppléant - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) représenté par M. RAVEL (suppléant - CPS) ; M. MAJEUX (titulaire - CPS) représenté par M. LABOMME (suppléant - CPS)

**Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.**

**Monsieur Igor TRICKOVSKI est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

**Délibération DL29/2020**  
**Election du 1er Vice-Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse**

**Le comité syndical,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles 5211-7 et 5211-10,

**Vu** l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse »,

**Vu** les statuts du SIOM annexés à l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016,

**Vu** la délibération n°DL27/2020 du 23 juillet 2020 relative à l'élection du Président et la délibération n°DL28/2020 du 23 juillet 2020 relative à la fixation du nombre de Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Vu** la note de présentation,

**Considérant** la nécessité de procéder à l'élection de 12 Vice-présidents du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Considérant** le résultat des votes relatifs à la désignation du 1<sup>er</sup> Vice-président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Après avoir voté à bulletins secrets,**

**Élit** le 1<sup>er</sup> Vice-président du SIOM de la Vallée de Chevreuse à l'issue du 1<sup>er</sup> tour, comme suit :

- Nombre de votants : 41
- Bulletins blancs et nuls : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 39
- Majorité absolue : 20

Monsieur Pascal AMBROISE a obtenu 2 voix

Madame Sandrine GELOT a obtenu 37 voix

**Madame Sandrine GELOT est élue 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du SIOM de la Vallée de Chevreuse.**

Fait à Villejust,  
Pour extrait conforme

**Le Président**

**Jean-François VIGIER**

Pièce transmise en Préfecture le : **30 JUL. 2020**  
Affichée le : **30 JUL. 2020**

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

**Organisme :** SIOM de la vallée de Chevreuse

**Utilisateur :** Bruneau

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL29_2020
Date de la décision:	2020-07-23 00:00:00+02
Objet:	Election du 1er Vice-Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	5.3
Identifiant unique:	091-200062321-20200723-DL29_2020-DE

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20200723-DL29_2020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1012
<i>nom original:</i>		
dl29.pdf	application/pdf	143087
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20200723-DL29_2020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	143087
<i>nom original:</i>		
Note présentation DL29 à 40.pdf	application/pdf	87101
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20200723-DL29_2020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	87101

### Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 juillet 2020 à 14h26min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 juillet 2020 à 14h30min04s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	30 juillet 2020 à 14h30min12s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	30 juillet 2020 à 14h37min02s	Recu par le MIAT le 2020-07-30